

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-111/SG/CG instituant pour les besoins du Centre d'Etudes Géologiques et de Développement, un service de menues dépenses et nommant le régisseur de la Caisse d'avance correspondante

n° 71-111/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
20 janvier 1971

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1971

Date du numéro
10 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

il est institue les besoins de centre d'etude geologique et developpement un service de menue depense comportant l'attribution d'une avance de fond d'un montant maximum de cent mille (100.000) F.D renouvelable sous reserve que le somme dont l'emploi reste à justifier reunie au montant de nouvelle avances n'excedent pas le montant fixe ci-dessus . M.Lacherade sous-directement du centre d'etude geologique et developpement est nomme regisseur de cette caisse d'avancement un somme de cent mille (100.000) F.D sera verse M.Lachera la depense correspondant etant imprute chapitre 27,article 4, du budget du service local (exercice 1971)